

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERIONS: Annonces: la ligne... 20 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal...

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus: A Roubaix, au bureau du journal.

Cette tâche lui sera d'autant plus facile qu'il ne s'agit point ici d'une loi politique, mais d'une loi de sûreté générale, et de moralisation.

M. CHESNELONG

M. Léon Patet public, dans le Figaro, un article à sensation intitulé le 'Secret du Roi'.

Après avoir raconté les événements déjà connus de 1873, M. Léon Patet trace un remarquable portrait de M. Chesnelong.

« Il a la tête un peu penchée en avant — mais c'est le pli qu'il a contracté jeune homme sur le comptoir de son père. Il est jeune d'allure, presque de chambre. Son œil a vingt ans.

« Quant au costume, il est correct et sévère. Le tour habillerait ainsi M. Chesnelong — maintenant qu'il le connaît bien.

« M. Chesnelong ne veut pas que la France reste accablée et muette devant sa propre infamie — comme une chienne qui regarde au chiffré.

« D'ailleurs, il faut toujours un public à M. Chesnelong. Même dans la vie privée, il vibre, dès qu'il se voit auditoire de cinq ou six personnes.

« M. Chesnelong est, certes, un des plus grands clairons qui restent de notre armée conservatrice, aujourd'hui en déroute.

« Il loge toujours en garni — comme s'il croyait toujours la situation provisoire. En famille, il demeure au troisième étage d'une riche maison neuve de la rue Delaborde.

« Cette solution était imposée par l'intérêt bien entendu de notre avenir colonial, aussi bien que par l'intérêt bien entendu des récidivistes.

« Remarquez que cet homme qui a traité avec les rois et vécu avec les plus hauts après avoir prouvé le plus petit — c'est à dire qu'il a mangé au râtelier des chevaux de trait et des chevaux de course...

AVIS AUX RENTIERS

Mercredi 16 mai, les rentiers porteurs de 500 touchent, pour l'avant dernière fois, l'intégralité de leur revenu.

L'ÉPARGNE OBLIGATOIRE

Ce mouvement qui pousse les déposants des caisses d'épargne à se précipiter vers les guichets, pour réclamer le remboursement de leurs livrets, émeut profondément le gouvernement.

« Ne ferait-il pas mieux de considérer froidement les choses? Quand à la prospérité factice de ces dernières années succéda une gêne réelle, quand on apprit dans les masses populaires que, depuis deux ans, le budget se soldait par des déficits de 150 et de 180 millions?

« Au lieu de se livrer à des déclamations, le gouvernement ne ferait-il pas mieux de nous donner la situation exacte des caisses d'épargne, de nous dire le montant des sommes consolidées en rente, des bons et obligations du Trésor dont elles sont titulaires, des fonds qu'elles ont à leur disposition?

« Le gouvernement préfère demander l'état des retraits, peut-être même la liste de ceux qui ont osé réclamer leur argent. Il espère les intimider, les frapper même si par hasard ils se trouvent dépendre de lui.

LA CONCURRENCE ALLEMANDE

Nous empruntons les détails très précis qui suivent à la revue hebdomadaire si patriotique: le Drapeau, qui dirige avec tant d'ardeur et de foi M. Paul Déroulède.

« La Gazette de l'Allemagne du Nord publie une note adressée, à la date du 6 mai, par l'ambassadeur d'Allemagne à Madrid, au ministre des affaires étrangères d'Espagne.

« Incapables de créer industriellement, outillés d'une façon colossale, subventionnés par nos milliardaires, les fabricants d'outre-Rhin n'ont point trouvé qu'il fût difficile et déshonoré de copier servilement nos méthodes?

« Or, l'Allemagne nous vole. Elle prend nos produits de fabrique elle débouche nos modèles de dépôt, tout ce qu'elle répand dans le monde elle fraude, vicie, pille ce que nous avons enfanté.

« Nous venons de voir les effets de la concurrence opérant sur les choses; suivons les gens dans leurs évolutions: il n'est pas un négociant parisien qui ne tienne de ceci: il a reçu dans ses ateliers un ouvrier d'outre-Rhin, parfois rebelle, parfois bête, ou même, par un sort de malice, un dévoué.

« L'objet ainsi soustrait s'est multiplié, grâce aux puissances et peu scrupuleuses machines que l'on exploite là-bas; si c'est un bijou de pur or, scellé aux poisons de France, il est échantillonné en plaque, on y décale notre empreinte, et il inonde les bazars de l'Amérique du Sud, ainsi que vous le démontrera M. Wlancier, en ayant en main le corps de défilé; s'il s'agit de gazes, de mousselines, de Roubaix arrangeant une respectable commissionnaire à parler, tenez un appareil, dont l'organe louché est compensé par le bon travail, la circonstance, les exigences modestes.

« Leur temps fini, ces individus, mal payés et toujours faciles, ont repris le chemin des Vosges; et l'année d'après, deux ans au plus, le maître de la maison, recevant des albums ou des prospectus d'outre-Rhin, a reconnu dans les types offerts dans ces modes de leur jour, une marque, un modèle, un dessin sorti de ses ateliers.

« S'il s'agit du meuble sculpté, voici que nos entrepreneurs et nos patrons s'étonneront de reconnaître à Philadelphie des chaises et des lits qu'ils ont imaginés eux-mêmes, encore estampillés d'images et de gravures françaises, mais reconstruits comme objets allemands, et nous constaterons que dans la chambre à coucher du roi de Roumanie, actuellement exposée à Ham bourg, il n'est pas une pièce de bois, pas une décoration originale, qui ne porte sa date parisienne, date reçue et contrôlée. Ainsi du reste.

« Enfin, comme j'ai fait connaître ces maux nouveaux, un journal se fonde à Munich, le Globus, publié en allemand, en français, en espagnol, avec mission d'investir toutes les places commerciales de la Méditerranée et de l'Amérique du sud, d'y créer des bureaux de renseignements, auxquels, ainsi que Voret le voudrait après Fabri, les conseils prêteront main-forte, d'y appeler le transit germanique, et de faire correspondre avec ces comptoirs officieux des agents d'industrie échelonnés dans toutes les cités industrielles de l'Empire.

« Il y a donc un système préconçu et une organisation dirigés contre nous. Réagissons. Opposons aux envahisseurs

d'infranchissables barrières, et cela sans violence, froidement, avec résolution et fermeté.

« En d'autres termes: chacun pour soi; chacun chez soi. Nous avons été battus; rien de plus vrai, malheureusement.

« Ce n'est pas une raison pour que nous donnions encore et toujours des armes pour nous faire battre.

« D'autre part, le ministre a dit qu'une dépêche de notre représentant en Chine, à la date du 7 mai, l'avisait du départ de Tien-Tsin d'une colonne de 2,000 soldats chinois réguliers, qui s'est dirigée vers le Sud. Quoiqu'on ait torté raison de ne prévoir aucune tentative de la Chine sur le Tonkin, l'amiral Meyer, commandant notre escadre des mers de Chine, qui est en ce moment sur les côtes du Tonkin, a reçu l'ordre de s'opposer par la force à tout débarquement de cette colonne chinoise, au cas où elle tenterait de l'opérer.

« Le ministre de la marine a ensuite donné à M. de Kergaradec détails sur la mission dont M. de Kergaradec a été chargé auprès de l'empereur de l'Annam.

« Ce protocole doit également nous donner le droit d'établir des droits de douanes et certains impôts dont le revenu servirait à couvrir nos dépenses.

« Par contre, nous garantirons à l'empereur Tu-Duc l'intégrité de ses Etats et nous lui laisserons une part des revenus publics, au tiers environ.

« Le ministre de la marine estime à 30 millions les sommes qui pourraient être ainsi perçues au Tonkin; sur cette somme, 10 millions seraient affectés à l'administration, 10 autres aux travaux publics, et le dernier tiers laissé à l'empereur Tu-Duc, s'il entre dans nos vues. Il sent de là que les frais d'expédition actuelle seraient remboursés et au-delà par les produits des douanes et impôts.

« Le ministre estime qu'il y a lieu de se borner à l'occupation du Delta du fleuve Rouge et de quelques autres points. Le commandant Rivière lui-même pense que les points actuellement occupés sont suffisants. M. de Kergaradec a tenu à bien indiquer que, dans l'intention du gouvernement, c'est d'une occupation complète, définitive du Tonkin qu'il s'agit, occupation faite par nos troupes, complétée par la main mise sur les impôts et la substitution de fonctionnaires à nos ordres aux fonctionnaires annamites.

le Tonkin. Pour le surplus, il n'y aura lieu que d'assurer la navigation du fleuve Rouge par quelques colonnes et quelques canonniers sur le haut fleuve.

« En ce qui concerne les forces militaires à envoyer au Tonkin, le ministre a donné les détails suivants: Actuellement nous avons 33 compagnies d'infanterie de marine tant en Cochinchine qu'au Tonkin. On ne touchera pas au cadre de ces compagnies, on se bornera à élever l'effectif de chacune d'elles à 150 hommes par l'envoi de recrues de France.

« On formera ainsi un régiment de marche à quatre bataillons de quatre compagnies au Tonkin, et on maintiendra ainsi un seul régiment de marche de même force en Cochinchine, de manière à ne pas dénigrer notre grande colonie Indo-Chinoise.

« D'ailleurs, le bataillon annamite sera immédiatement remplacé en Cochinchine par un second corps identique à l'effet d'engagements d'anciens soldats annamites ou de nouvelles recrues.

« Quant aux forces navales, elles sont déjà indiquées dans l'exposé des motifs du projet de loi soumis à la Chambre et que nous avons déjà publié.

« Le ministre, en réponse à certaines questions, a dit que des que les Chambres auraient voté le crédit de cinq millions demandé par le gouvernement, les troupes et navires partiront. Quoique l'on entre dans la saison des pluies, il ne faut pas tarder. D'ailleurs les troupes seront baraquées et ne seront mises en mouvement qu'après les pluies, et dans le cas où il serait utile d'effectuer quelques opérations militaires. Mais il est peu probable que ces opérations deviennent nécessaires, car la présence d'une force imposante suffit à décourager toute velléité de résistance de la part des Chinois et à rassurer les populations qui attendent notre protectorat comme un bienfait.

« La commission s'est déclarée satisfaite des observations du ministre. Elle se réunira demain matin pour entendre la lecture du rapport de M. Blancsubé, qui sera ensuite déposé sur le bureau de la Chambre.

LA SITUATION FINANCIÈRE

Les effrayants aveux de M. Sidi-Carnot à la commission du budget provoquent ces réflexions de l'Intransigeant: « Les hommes d'Etat, jusqu'à présent, ne nous avaient pas accablés de tant de franchises. Ils nous ont dit: le Diable, mais ils ne l'ont pas nommé. Pour qu'un président de la commission du budget en soit venu à la brandie ainsi en plein Palais Bourbon, il faut que les fonds soient bien bas plus bas encore que ne se le figuraient les contribuables.

LE CONGRÈS CATHOLIQUE

La session annuelle des comités catholiques s'est ouverte hier. Avant de commencer leurs travaux, les membres de ces comités ont émis, le matin, à une messe célébrée en l'église Saint-Thomas, par le R. P. Delaporte, qui a consacré à l'assistance. L'éloquent religieux a parlé en termes émus du grand exemple donné aux catholiques par la vie militante de Louis Veuillot.